

Breteil

Projet pédagogique
Accueils périscolaires
Année scolaire 2019/2020



SOMMAIRE

1. Le territoire ……..……p.3
2. La Structure ……..……....p.4
    - Les dates ……..p.4
    - Les différents accueils……..……p.4
    - Les locaux ……..p.4
    - Les inscriptions aux différents accueils……..……..p.5
3. Les objectifs pédagogiques ……...p.6
4. Le fonctionnement des différents accueils ……..……p.9
    - L'accueil du matin et du soir ……...p.9
        Lieux et Horaires ……..p.9
        L'équipe d'encadrement ……...p.9
        Le déroulement ……p.10
        Le goûter ……..p.10
        L'aide aux devoirs ……...p.11
        L'autorisation de sortie ……...p.11
        Les retards parents.……..……p.11
    - La restauration ……p.12
        Lieux et Horaires ……..…p.12
        L'équipe d'encadrement ……...p.12
        Les différents services ……..…p.12
        Le déroulement du repas ……..…p.13
        Les allergies et régimes alimentaires ……..……..…p.14
    - Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ……...p.15
        Lieux et Horaires ……p.15
        En maternelle ……..…p.16
        En élémentaire ……p.17
        Les temps forts ……p.17

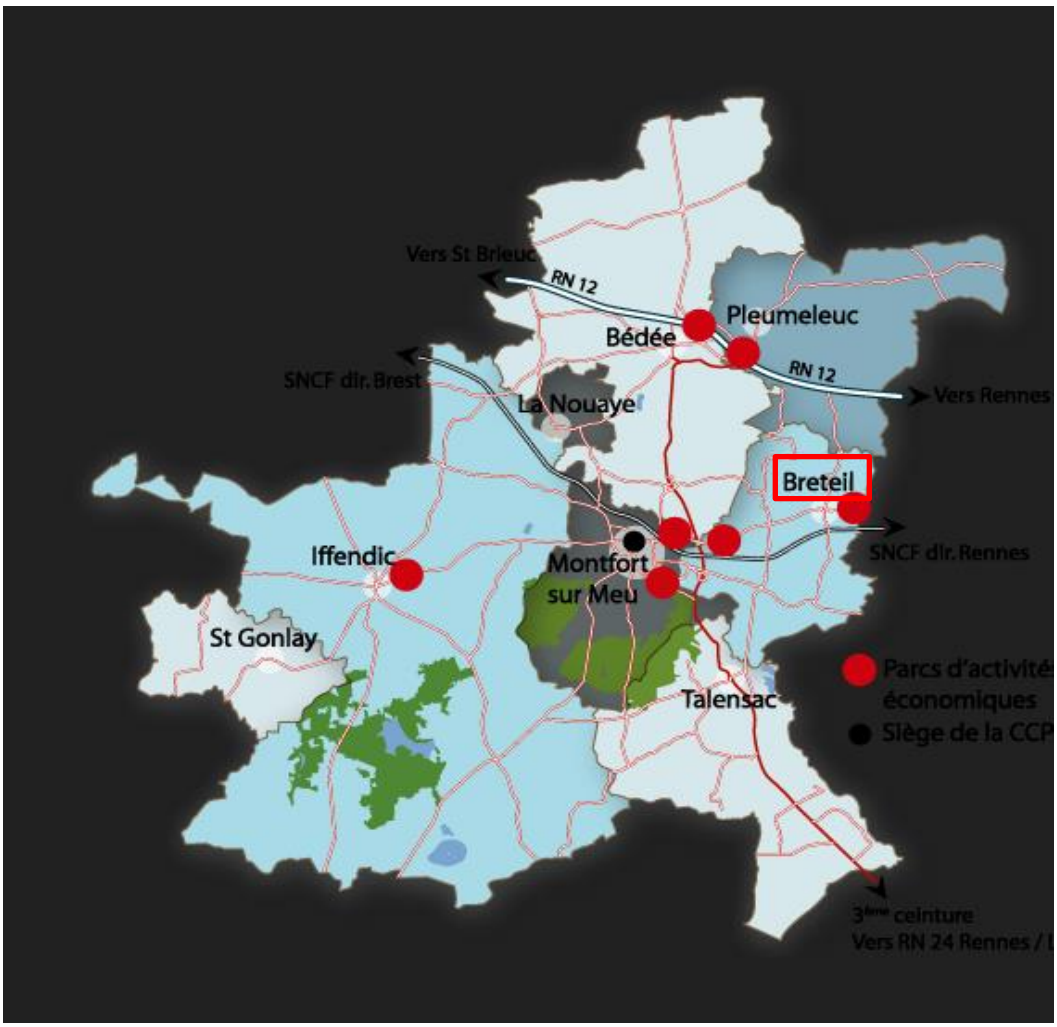
LE TERRITOIRE

La commune de Breteil, occupe un territoire de 1 470 hectares et compte près de 3500 habitants. Elle est située en limite ouest du bassin Rennais et à environ 5 km à l'est de Montfort sur Meu, qui est la plus grande commune de la communauté de communes de Montfort Communauté.

La commune est délimitée par Montfort sur Meu à l'ouest, Talensac et Cintré au sud, la Chapelle Thouarault et Saint Gilles à l'est, Pleumeleuc au Nord et Bédée au nord-ouest.

Breteil fait partie de la communauté du pays de Montfort qui regroupe 22 993 habitants répartis sur 8 communes (recensement 2007).

Breteil est jumelée depuis 1996 avec Kwilcz (Pologne).



LA STRUCTURE

Les accueils périscolaires sont gérés par la Mairie de BRETEIL représentée par son Maire et par le responsable de la structure.
La Mairie est responsable du fonctionnement des accueils périscolaires. Elle est propriétaire des bâtiments qui sont mis à sa disposition.

Les dates : Du 2 septembre 2019 au 03 juillet 2020

Les différents accueils :

- Accueil périscolaire du matin
- Pause méridienne
- Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- Accueil périscolaire du soir

Les locaux :

❖ **En maternelle**

- Le restaurant scolaire
- La salle d'accueil de la maternelle (avec les sanitaires attenants)
- Le dortoir de l'école
- La petite maison située dans la cour de la maternelle
- La salle de motricité de l'école maternelle
- Le pôle périscolaire situé en bas de la cour élémentaire
- La médiathèque municipale
- La cour de l'école maternelle

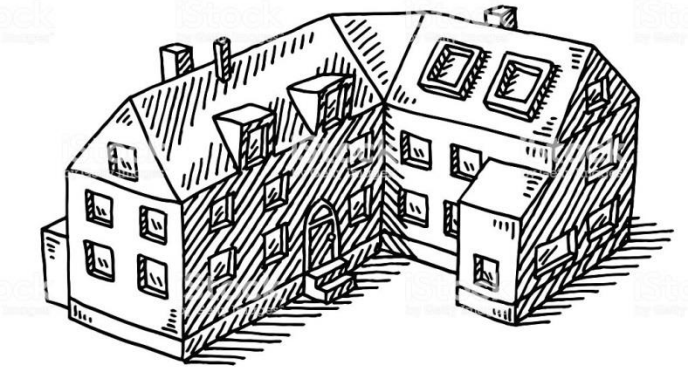


❖ **En élémentaire**

- La salle 9 de l'école élémentaire (avec un point d'eau pour les activités manuelles)
- La salle 8 de l'école élémentaire
- La salle multi-activités (avec un point d'eau pour les activités manuelles)
- Le pôle périscolaire situé en bas de la cour de l'élémentaire
- La cour de l'élémentaire
- La petite maison située dans la cour de la maternelle

❖ **En dehors de l'école**

↳ La maison des associations (Unisson)
↳ La salle polyvalente
↳ L'étang Les Vilbertes



Les inscriptions aux différents accueils :

❖ **Pour les accueils du matin et du soir, la restauration et les TAP en maternelle :**

Les inscriptions sont faites sur le portail familles, au moins 7 jours avant, avant 18h00. Les familles peuvent modifier les inscriptions sur le portail, 7 jours avant.

Toute prestation réservée est facturée.
Toute prestation non réservée est facturée au tarif majoré de 20%.

❖ **Pour les TAP en élémentaire :**

Les inscriptions sont faites sur le portail familles, une quinzaine de jours avant les vacances scolaires. Un message est envoyé aux familles à chaque période. Les enfants choisissent les ateliers qu'ils souhaitent faire, ils émettent 4 vœux par jour d'atelier

Le service enfance jeunesse tente de répondre au mieux aux demandes, mais il ne peut s'engager à répondre systématiquement à la demande ; aussi, certains enfants se voient parfois attribuer un atelier qu'ils n'ont pas désigné en premier choix.

Chaque parent reçoit un mail avec les activités qui ont été attribuées à son enfant. La répartition des groupes est également affichée dans l'enceinte de l'école.

❖ **Annulations et inscriptions tardives:**

Les familles peuvent exceptionnellement annuler un temps d'accueils périscolaire moins d'une semaine avant, en envoyant un mail précisant le motif de l'absence ou de l'inscription tardive.

Ce mail doit être envoyé **en amont** (le jour même au plus tard) à **portailfamilles@breteil.fr** et non à la mairie ou à l'école. Lorsqu'un enfant est malade, l'école ne transmet pas l'information à la mairie, c'est à la famille de le faire.

Si la famille a bien envoyé un mail au portail familles, en amont et en justifiant l'absence ou l'inscription tardive, il n'y a pas de majoration.

Les objectifs pédagogiques

❖ Assurer un cadre sécurisant pour les enfants et les familles

Tout d'abord, en maternelle, les ATSEM de l'école participent aux temps d'activités périscolaires, elles sont présentes au dortoir et animent des activités. Elles assurent le lien entre les enseignants, les animateurs et les familles. Elles sont connues des enfants et assurent une continuité.
D'autre part, une stabilité dans l'équipe d'animation est assurée. Des rituels sont mis en place, les enfants se rendent chaque jour dans les mêmes locaux, au même moment. Les enfants ont ainsi des repères.

Les animateurs sont accueillants, souriants et bienveillants envers les enfants, ils prennent le temps de les écouter, de les rassurer. Les parents connaissent l'équipe d'animation avec qui ils peuvent échanger le matin et/ou le soir. Toute l'équipe est présentée dans un trombinoscope affiché à l'école, au restaurant municipal et présent sur le portail familles.

Le fonctionnement est présenté aux familles dans le projet pédagogique mis à disposition soit au format papier ou sur le portail familles. Une présentation des accueils périscolaires est organisée en début d'année scolaire, à destination des familles. Régulièrement des informations et des photos sont à la disposition des parents sur le portail familles. Cette communication permet de rassurer les parents sur le fonctionnement des temps périscolaires.

❖ Respecter le rythme de l'enfant

Lors de l'accueil périscolaire du matin, l'équipe d'animation assure un climat calme. Les enfants peuvent regarder ou lire des livres dans le coin lecture, jouer à des jeux de société ou des jeux d'imitation (papa et maman, la dinette, la maîtresse…), dessiner. Les animateurs peuvent également proposer des activités aux enfants.

Lors de la pause méridienne, le temps de repas est suffisamment long pour que chaque enfant prenne son déjeuner à son rythme (au minimum 45 minutes). Les animateurs sont attentifs à chaque enfant et les accompagnent dans le repas, sans les presser pour des raisons logistiques.

Après le temps de repas, les enfants de petites sections ainsi que les moyens qui en ont besoin sont accompagnés directement au dortoir où un temps de sieste leur est proposé. Afin que le coucher se fasse dans le calme, une petite musique douce est diffusée dans le dortoir. Les enfants qui ne s'endorment pas au bout d'une vingtaine de minutes sont levés. Puis, un levé échelonné est mis en place, chaque enfant se réveille à son rythme, jusqu'à environ 16h00 où les derniers se réveillent naturellement.

Les enfants de moyenne et grande sections bénéficient d'un vrai temps calme (lecture d'histoire, écoute de musique calme…) avant de commencer les activités. Les animateurs sont attentifs à chaque

enfant et adaptent leurs activités aux besoins de l'enfant ; ainsi, un enfant qui ressent le besoin de s'allonger peut le faire.

Lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en élémentaire, une régularité est assurée sur la semaine, les horaires étant les mêmes lundi, mardi, jeudi et vendredi. Deux jours par semaine, les enfants sont en espaces d'activités libres, ils peuvent ainsi choisir sur le moment ce qu'ils souhaitent faire, en fonction de leurs besoins, de leur fatigue.

Après les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), certains enfants ont parfois besoin d'un temps dans la cour pour se défouler. Les animateurs sont attentifs à leurs besoins et s'adaptent en fonction.

Lors de l'accueil périscolaire du soir, un temps de goûter est proposé, dans le calme. Les enfants de l'élémentaire peuvent faire leurs devoirs, les animateurs proposent des jeux dans la cour, ou des activités manuelles. Les enfants peuvent également dessiner tranquillement ou lire sur des banquettes, selon leur fatigue, leurs besoins.

❖ Développer l'autonomie

Lors de l'accueil du matin et du soir et lors des TAP, les enfants choisissent leurs activités, selon leurs besoins sur le moment. Dans les activités que l'équipe propose aux enfants, les animateurs amènent l'enfant à faire seul, ils le laissent faire, évitent de prémâcher les activités manuelles.

Les enfants participent à la vie du centre, ils rangent le matériel après les activités. Dans les tâches de la vie quotidienne, les animateurs incitent les enfants à participer ; à table les enfants se servent seuls au maximum. Ils aident au débarrassage de la table, rassemblent les verres…

❖ Encourager le vivre ensemble

Les animateurs mettent en place des règles de vie avec les enfants, les expliquent et les font respecter. Ils favorisent le vivre ensemble, l'entraide et luttent contre toute forme d'individualisme, à travers les différentes activités comme dans la vie quotidienne. Les animateurs mettent en place des jeux de coopération, des projets communs, des temps de partage.

❖ Favoriser la découverte, l'initiative et le plaisir

Les animateurs sont force de proposition dans les activités, ils mettent en place des projets d'animation dans lesquels les enfants découvrent de nouvelles activités, de nouvelles techniques.

Lors des TAP, des intervenants extérieurs proposent également des activités spécifiques (en maternelle : musique et en élémentaire : pêche, capoeira, escrime…).

Toutefois, afin de ne pas perdre de vue la notion de loisirs et de plaisir, les enfants ont la possibilité de ne rien faire, de se détendre ou de jouer librement dans des espaces d'activités. Ainsi les locaux sont adaptés afin que les enfants, s'ils ne sont pas intéressés par les activités proposées ou s'ils sont fatigués, aient la possibilité de prendre un livre, de jouer à la dînette… l'enfant peut ainsi choisir son activité en fonction de ses besoins.

Afin que les enfants prennent du plaisir, les animateurs s'efforcent de les faire évoluer dans un milieu agréable et adapté. L'équipe d'animation leur propose également de découvrir leur environnement extérieur en proposant aux enfants des sorties extérieures.

LE FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS ACCUEILS

L'accueil du matin et du soir

LIEUX ET HORAIRES

➢ *Lundi, mardi, jeudi et vendredi*

Maternelle
- Matin : 7 h à 8 h 35 (garderie maternelle)
- Soir : 16 h 30 à 19 h (garderie maternelle)

Elémentaire
- Matin : 7 h à 7 h 30 (garderie maternelle)
  De 7 h 30 à 8 h 35 (pôle périscolaire)
- Soir : 16 h 45 à 18 h 30 (pôle périscolaire)
  De 18 h 30 à 19 h (garderie maternelle)

➢ *Mercredi*

Maternelle
- Matin : 7 h à 9 h (garderie maternelle)
- Midi : 12 h à 12 h 30 (garderie maternelle)

Elémentaire
- Matin : 7 h à 7 h 30 (garderie maternelle)
  De 7 h 30 à 9 h (pôle périscolaire)
- Midi : 12 h à 12 h 30 (garderie maternelle)

L'équipe d'encadrement

1 directeur
1 directrice adjointe

Le matin :
- 2 animateurs en maternelle
- 2 animateurs en élémentaire

Le soir :
- 2 animateurs en maternelle
- 2 animateurs en élémentaire
- 14 bénévoles pour l'aide aux devoirs

Ces chiffres peuvent varier en fonction de la fréquentation des services de l'accueil périscolaire



Le déroulement

L'accueil du matin et du soir s'adresse aux enfants scolarisés de la petite section au CM2 du lundi au vendredi, le matin et le soir. Les parents doivent obligatoirement confier et récupérer leurs enfants auprès de l'animateur et transmettre toute information nécessaire au bon déroulement de la journée.

En maternelle, les enfants sont confiés aux ATSEM qui assurent ce temps de transition entre le périscolaire et le scolaire, le matin à 8 h 35 et le soir à 16 h 30.

En élémentaire, à 8 h 35 les enfants sont confiés aux enseignants dans la cour de l'école, le soir, ils se rendent seuls dans le pôle périscolaire à la fin des TAP.

Après le goûter, les animateurs proposent différentes activités, en intérieur ou dans la cour (activités manuelles, jeux d'expression, jeux collectifs…). Ils privilégient des jeux de coopération et des projets communs (création d'une grande fresque par exemple), plutôt que des créations individuelles. L'équipe d'animation doit être force de proposition et faire découvrir de nouvelles activités aux enfants. Toutefois, selon leurs besoins, leur humeur, leur fatigue, les enfants sont libres de participer aux activités proposées ou de jouer librement dans les espaces d'activités aménagés (coin dînette, jeux de construction, jeux de société, dessin, coloriage…)

Les enfants d'élémentaire qui le souhaitent ont la possibilité de faire leurs devoirs. Les animateurs proposent un environnement calme et aident éventuellement ceux qui le désirent, mais en aucun cas l'animateur ne remplace les parents dans l'accompagnement des devoirs.

Les enfants participent à l'installation et au rangement du matériel et des jeux.

Même lorsque les enfants jouent librement, les animateurs sont actifs et présents auprès des enfants. Ils se rendent disponibles pour accueillir les parents et relater la journée de l'enfant (informations transmises par les ATSEM ou enseignants).

Le goûter

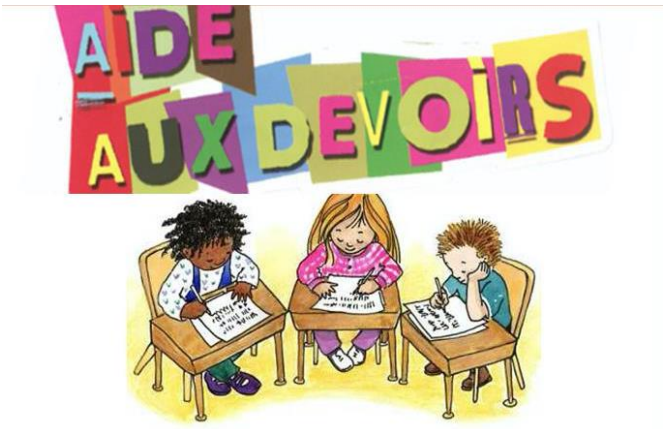
Les enfants passent aux toilettes avant de s'installer à table, pour se laver les mains. Les animateurs veillent à ce que chacun puisse manger à son rythme et en quantité suffisante. Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout, sans toutefois les forcer à manger.



Les enfants se servent seuls un maximum et aident au débarrassage de la table, rassemblent les verres et passent l'éponge sur la table.

Le goûter est un moment convivial, il doit se dérouler dans le calme. C'est un moment privilégié, un moment d'échange, de dialogue entre les enfants et avec les adultes. Pour canaliser les enfants et avoir du calme dans la salle, les animateurs utilisent des outils d'animation (devinettes, énigmes, jeu du « ni oui ni non »…). Un passage aux toilettes après le goûter est prévu pour se laver les mains et se débarbouiller. La vaisselle est mise dans le lave-vaisselle avec les enfants.

L'aide aux devoirs



Pour les enfants de l'élémentaire, un dispositif d'aide aux devoirs est mis en place en partenariat avec l'école. Ce sont des bénévoles qui accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs devoirs, de 17h15 à 18h00.

Les enfants qui en ont besoin sont orientés par les enseignants vers la coordinatrice de l'aide aux devoirs qui organise le planning d'intervention des bénévoles. Un bénévole accompagne un ou deux enfants par soir, dans les locaux de l'école élémentaire. Ce planning est mis à disposition des animateurs de l'élémentaire qui savent vers qui diriger les enfants.

Parents et enfants signent une charte, dans laquelle les enfants s'engagent notamment à respecter ces bénévoles. Les parents s'engagent de leur côté à vérifier le travail de leurs enfants. En effet, le bénévole qui s'occupe d'un enfant n'a aucune obligation de résultats. Son rôle est de l'aider à réaliser les devoirs qu'il a parfois du mal à faire seul. Le parent doit vérifier avec son enfant que les devoirs ont bien été tous faits.

L'autorisation de sortie



Les enfants d'élémentaire autorisés à sortir seuls de l'école doivent montrer un badge de sortie au directeur des accueils périscolaires ou à l'animateur positionné à la porte de sortie de l'école.

Si les parents demandent à une personne de venir chercher leur(s) enfant(s), celle-ci doit être mentionnée sur le portail familles ou alors ils doivent remettre une autorisation écrite au personnel encadrant, en mentionnant le nom et le prénom de cette personne obligatoirement majeure.

Les retards parents

Le Responsable de l'accueil doit être prévenu de tout retard éventuel des parents le soir. Dans le cas où aucun adulte ne se présenterait pour récupérer l'enfant à la fermeture du service, le Responsable mettra tout en œuvre pour essayer de contacter les personnes autorisées à venir chercher l'enfant. En dernier recours, le directeur des accueils périscolaires est habilité à prendre toutes les dispositions nécessaires en prévenant les autorités compétentes.

La restauration



L'équipe d'encadrement

1 responsable de restauration
2 aides cuisiniers

1 directeur
1 directrice adjointe

8 animateurs en maternelle
8 animateurs en élémentaire

Ces chiffres peuvent varier en fonction de la fréquentation des services de l'accueil périscolaire

Les repas sont préparés sur place. De ce fait, le service se réserve le droit de modifier les menus en cas de difficultés, notamment en cas de réapprovisionnement.

Les menus établis sur 5 semaines sont affichés au restaurant scolaire, à la mairie, dans les écoles et sont disponibles sur le portail familles, ainsi que sur l'application « Quiditmiam ».

Les différents services

Afin de limiter le volume sonore, les enfants mangent en deux temps. Cela permet d'une part aux enfants mangeant au deuxième service d'avoir un temps de récréation dans la cour pour se défouler (et non après le repas où un temps plus calme s'impose) et d'autre part d'avoir un groupe plus restreint dans la salle de restauration.

- A 12h00 : Les petite et moyenne sections (PS et MS) de maternelle et 3 classes d'élémentaire mangent.
- A 12h30 : Tous les enfants de l'école privée, les enfants de grande section (GS)de maternelle et 2 classes d'élémentaire mangent.

Les animateurs de l'élémentaire font l'appel dans les classes, une fois que les enseignants ont fait partir les externes. En maternelle, ce sont les ATSEM qui font l'appel et accompagnent les enfants à la cantine avec les animatrices.

A 12h00, les GS de maternelle et 2 classes d'élémentaire jouent dans la cour pendant que les autres se rendent directement à table, après être passés aux toilettes se laver les mains.

A 12h15, les animateurs récupèrent les enfants de l'école privée, les font passer aux toilettes, puis les accompagnent jusqu'au restaurant municipal où ils passent à table vers 12h30.

Lorsque les enfants d'élémentaire du premier service ont terminé de manger, ils peuvent jouer dans la cour. Les animateurs assurent une surveillance active, ils tournent dans la cour. Ceux qui le souhaitent ont la possibilité de jouer dans le pôle périscolaire ou dans la salle 9 de l'école où des jeux de société, des livres et des activités manuelles sont à disposition.

Après le repas, c'est le début des TAP pour les enfants de maternelle… Les plus jeunes sont accompagnés directement au dortoir où ils se déshabillent et se préparent au sommeil. Les moyens font un temps calme et les grands se rendent au pôle périscolaire où débutent les activités.



Le déroulement du repas

Le repas est un moment convivial, il doit se dérouler dans le calme. C'est un moment privilégié, un moment d'échange, de dialogue entre les enfants et avec les adultes. Pour canaliser les enfants et avoir du calme dans la salle, les animateurs utilisent des outils d'animation (devinettes, énigmes, jeu du « Ni oui ni non », jeu du « Qu'est-ce qu'il y a dans la boîte ? »…).

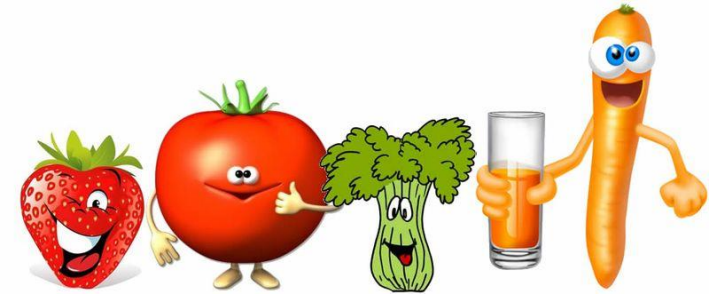
Les animateurs veillent à ce que chacun puisse manger à son rythme et en quantité suffisante. Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout, sans toutefois les forcer à manger. Les animateurs veillent à ce qu'il n'y ait pas de gâchis et que chaque enfant boive au moins un demi-verre d'eau. Les

enfants se servent seuls en légumes. Ils peuvent reprendre du rab. Ils aident au débarrassage de la table, rassemblent les verres…

Le tri des déchets est fait et un compost sera prochainement installé à proximité du restaurant. Les enfants sont sensibilisés au tri et participent à la démarche.

Les allergies et régimes alimentaires

Pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires, de problème médical ou ayant un régime alimentaire particulier, les parents doivent fournir un certificat médical de moins d'un an. Au vu de ces éléments, un Protocole d'Accueil Individuel (PAI) est mis en place par la direction de l'école. Le directeur de l'école en informe les services périscolaires. En l'absence de ces documents, aucun repas adapté ne peut être servi.



Les Temps d'Activités Périscolaires

LIEUX ET HORAIRES

Ecole publique
Les 3 Rivières

- *Lundi, mardi, jeudi et vendredi*

Maternelle : de 13 h 00 à 14 h 30

Elémentaire : de 15 h 45 à 16 h 45

L'équipe d'encadrement

1 directeur
1 directrice adjointe

En maternelle :
4 ATSEM
2 animatrices
La bibliothécaire de la commune
Un professeur de musique
2 bénévoles qui accompagnent les enfants à la médiathèque.

En élémentaire :
9 animateurs
Des intervenants extérieurs
1 bénévole

Ces chiffres peuvent varier en fonction de la fréquentation des services périscolaires.

Les TAP sont consacrés à des activités en lien avec les arts, le sport, l'environnement, la citoyenneté. Ils ont pour but de favoriser l'épanouissement et la réussite éducative. Tout en respectant les rythmes des enfants ils favorisent l'accès à tous à des pratiques culturelles, artistiques et sportives. Ils sont facultatifs, gratuits, après inscription.

En maternelle

La sieste

Les plus jeunes font la sieste pendant les TAP (petite section et moyenne section en fonction de leurs besoins). Les enfants sont couchés juste après le repas, vers 13h00. Les animatrices et les ATSEM veillent à ce qu'un climat sécurisant règne dans le dortoir.

De la musique douce ou des histoires peuvent être proposées pour favoriser l'endormissement. Les enfants qui ne s'endorment pas au bout d'une vingtaine de minutes sont levés. Puis, un levé échelonné est mis en place, chaque enfant se réveille à son rythme, jusqu'à environ 16h00 où les derniers se réveillent naturellement.

Un accueil des enfants ayant mangé à la maison et faisant la sieste est prévu à 13h15. Leurs frères et sœurs sont également accueillis, soit à la garderie maternelle s'ils sont en moyenne section ou à l'ALSH s'ils sont en grande section. Un accueil est également prévu dans la cour de l'élémentaire pour les grands. Cet accueil n'est mis en place que pour les fratries des enfants qui vont à la sieste. Les parents signalent la présence de leurs enfants aux animateurs dans la cour.

Les activités

Pour les enfants de moyenne section, afin que la transition avec la petite section se fasse en douceur, il est proposé à certains enfants de pouvoir s'allonger sur un matelas afin de se reposer. Une histoire est lue par l'animatrice ou bien une musique relaxante est diffusée. Puis ils participent à différentes activités, et peuvent aussi jouer librement dans les différents coins (dinette, voitures, jeux de société…).

Les enfants de grande section participent à des activités dans le pôle périscolaire. Des activités calmes sont privilégiées (bricolage, jardinage, jeux de société, loisirs créatifs…). Un atelier médiathèque est proposé 2 fois par semaine avec la bibliothécaire et une bénévole. Cela permet aux enfants de vivre un moment privilégié autour du livre, à la médiathèque, en petit groupe (10 enfants maximum).

Un atelier musique est également proposé pour un petit groupe, 1 fois par période. Ces ateliers sont suivis par les enfants sur toute une période (environ 7 séances).

Tous les enfants ont la possibilité de jouer librement dans les coins aménagés (dînette, lego…) ou de ne rien faire, selon leurs besoins, leurs envies.



Temps **A**ctivités **P**ériscolaires

En élémentaire

Les enfants alternent entre des jours où ils participent à un atelier spécifique, et des temps où ils jouent dans des espaces d'activités libres : le lundi et le jeudi, les CP et CE1 sont en activités libres alors que les CE2, CM1 et CM2, sont en atelier dirigé et inversement le mardi et le vendredi.

Les ateliers dirigés

Afin de pouvoir mettre en place des projets d'animation aboutis et de prendre le temps de découvrir l'activité, les enfants sont inscrits à un ou deux ateliers pour toute une période, de vacances à vacances (environ 7 séances).

- Découverte de l'environnement : jardinage, ateliers environnement, pêche, le tri sélectif…
- Découverte culturelle et ouverture sur le monde : ateliers scientifiques, loisirs créatifs, anglais, découverte de pays et de leur culture, danse, capoeira, cirque, débat philo, théâtre, relaxation…
- Découverte sportive : escrime, tir à l'arc, basket, tennis de table, roller, ultimate…

Les activités libres

L'enfant choisit sur le moment, selon sa fatigue, ses besoins, ses envies, un espace d'activités libres (jeux de société, création, jeux en extérieur…). Du matériel est mis à disposition des enfants. Les animateurs proposent des jeux ou activités. L'enfant y participe s'il le souhaite ou a la possibilité de jouer librement ou de ne rien faire. L'enfant est acteur de ses projets. L'enfant a la possibilité de choisir et de proposer ses activités. Un animateur l'accompagne dans sa démarche.

Les temps forts

L'équipe d'animateurs proposent aux enfants plusieurs temps forts dans l'année (grands jeux, spectacles, goûters festifs…). Un forum des TAP en élémentaire est également organisé en fin d'année, pour les enfants ainsi que les parents, afin de leur présenter les travaux réalisés en cours d'année et les ateliers qui seront proposés à la rentrée.





